

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=DS&ID\\_NUMPUBLIE=DS\\_274&ID\\_ARTICLE=DS\\_274\\_0363](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=DS&ID_NUMPUBLIE=DS_274&ID_ARTICLE=DS_274_0363)

---

## Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l'« inutile au monde » contemporain

par Gilles CHANTRAINE

| Médecine et Hygiène | Déviance et Société

2003/4 - 27

ISSN 0378-7931 | pages 363 à 387

---

Pour citer cet article :

— Chantraine G., Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l'« inutile au monde » contemporain, *Déviance et Société* 2003/4, 27, p. 363-387.

---

Distribution électronique Cairn pour Médecine et Hygiène.

© Médecine et Hygiène. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## **PRISON, DÉSAFFILIATION, STIGMATES**

### **L'engrenage carcéral de l'« inutile au monde » contemporain**

Gilles Chantraine\*

*Cet article présente un aspect particulier des résultats d'une étude, dont l'objet a consisté à analyser, décrire et comprendre les expériences carcérales des détenus en maisons d'arrêt en France. Au delà de la description de « l'engrenage carcéral de l'inutile au monde contemporain », l'analyse doit permettre d'ouvrir une réflexion théorique : le déplacement d'une sociologie de la prison vers une sociologie de l'expérience carcérale permettra une appréhension sociologique originale de l'institution totale, comme « support stigmatisant » singulier. Dans ce cadre, l'analyse ciblera la manière dont l'enfermement et le passage en prison mettent à mal les diverses dimensions qui fondent le sentiment de l'acteur reclus d'être un individu à part entière. Ce faisant, la démarche ne se contentera pas de décrire l'échec de la maison d'arrêt à assurer sa mission de réinsertion. Elle devrait permettre, également, à sa mesure, d'explorer une nouvelle face du caractère pathogène et mortifère de la prison qui, de fait, redouble l'incapacité du « mauvais pauvre » à prendre en main son existence.*

**MOTS-CLÉS :** PRISON – MAISON D'ARRÊT – INSTITUTION TOTALE – DÉLINQUANCE – DÉSAFFILIATION – STIGMATE – TEMPS CARCÉRAL – EXPÉRIENCE

Les historiens des prisons<sup>1</sup> et les sociologues du droit, des pratiques et des filières pénales<sup>2</sup> ont élaboré des réflexions qui doivent aujourd'hui non plus constituer un horizon ultime pour ceux qui s'intéressent au « recrutement » de la « clientèle carcérale », mais plutôt des points de départ de leurs réflexions. Les conditions d'accès à la prison, pilier de notre système pénal qui fixe notre condition de justiciable, sont profondément inégalitaires – l'affirmation de l'égalité de tous devant la prison relève du mythe judiciaire<sup>3</sup> – et la vie quotidienne en prison s'écarte, elle aussi, encore largement du droit. Au delà de l'analyse de la

\* CICC Montréal – Clersé-Ifrési, Université de Lille 1. Je remercie chaleureusement Danilo Martuccelli pour ses réactions constructives à une version antérieure de cet article.

<sup>1</sup> Voir notamment Foucault (1975), Perrot (1980/2001), ou encore Petit (1990/1991).

<sup>2</sup> Par exemple Aubusson De Cavarlay (1985), Robert, Faugeron (1980), Rusche, Kirscheimer (1994).

<sup>3</sup> La fiction démocratique est d'autant plus solide qu'elle articule deux principes fondateurs de la vie sociale moderne : l'égalité et la liberté. Le caractère universalisable des droits, sur lequel se fonde notre système judiciaire, résume au mieux cette articulation (Martuccelli, 2002, 249). C'est donc également dans le cadre de la rupture politique fondatrice à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que se met en place une *rationalité pénale* spécifique qui, bien que modifiée – et renforcée – par l'avènement de la *société du risque* (Beck, 2001) continue d'assurer la naturalisation et la légitimation du droit et des pratiques pénales telles qu'elles apparaissent aujourd'hui (Pires, 2001).

nature spécifique de l'infraction et de son contexte, les caractéristiques socio-économiques des détenus doivent ainsi être appréhendées comme des facteurs de « succès » du passage d'un maillon à l'autre de la chaîne pénale, aboutissant finalement à une mise sous écrou.

Une vaste enquête pilotée par l'INSEE (2002) a récemment permis de détailler plus précisément, pour le cas français, ces caractéristiques socio-économiques. D'abord, la population carcérale se définit comme une population essentiellement masculine. De près de 20% en 1852, la proportion de femmes diminue pour constituer à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle 4% de la population carcérale. Elles représentaient 3,7% de la population carcérale au 1<sup>er</sup> janvier 2000. *La variable sociologique la plus discriminante en matière de prison est assurément le sexe* (Combessie, 2001, 31<sup>4</sup>). Ensuite, l'origine sociale et la disqualification scolaire apparaissent comme deux facteurs primordiaux. Parmi les détenus, les hommes des classes populaires sont fortement sur-représentés. Ils ont en général fait des études courtes : plus du quart ont quitté l'école avant d'avoir 16 ans, les trois quarts avant 18 ans. Parmi les hommes incarcérés de moins de trente ans, la moitié ont fini leurs études avant 18 ans, soit trois ans plus tôt que dans l'ensemble de la population. À âge égal, le risque d'être incarcéré diminue fortement avec la longueur des études poursuivies. La surreprésentation des milieux populaires est confirmée par l'analyse de la profession des parents : 47% des pères de détenus sont ouvriers, 16% sont artisans ou commerçants. Plus de la moitié des mères sont inactives. Quand elles sont actives, elles sont ouvrières ou employées, le plus souvent femmes de ménage ou employées dans les services directs aux particuliers. Enfin, le rapport au travail est également fondamental : un détenu sur sept n'a jamais exercé d'activité professionnelle et un sur deux est ou a été ouvrier, contre un sur trois dans l'ensemble de la population. L'étude montre, enfin, que les détenus viennent souvent de familles nombreuses : plus de la moitié des détenus ont quatre frères ou sœurs ou davantage, contre moins d'un sur trois pour l'ensemble des hommes. Un sur vingt est issu d'une famille de plus de dix enfants. Leur réseau familial semble plus fragile que la moyenne. Les détenus sont donc davantage *désaffiliés* que les autres citoyens (Combessie, 2001), et cette désaffiliation doit être saisie dans son double aspect économique *et* relationnel (Castel, 1995).

Ces constats statistiques sont importants mais ne nous apprennent cependant pas grand-chose sur les manières de vivre les périodes pré-carcérales, carcérales et post-carcérales. Dans ce cadre, notre contribution vise à donner à entendre<sup>5</sup> un type particulier de récit de parcours carcéral : l'engrenage carcéral de l'« inutile au monde » contemporain<sup>6</sup>. Sur la base de cette description, nous proposerons une conceptualisation originale de la maison d'arrêt, en rupture avec l'évidence trop évidente, qui traverse régulièrement les recherches sur l'univers carcéral, d'une opposition radicale entre les conditions de vie *intra et extra muros*.

L'étude qualitative menée a été multiforme. 47 entretiens biographiques prolongés ont été réalisés avec des détenu(e)s d'une grande maison d'arrêt du nord de la France ou avec d'anciens détenus et 16 entretiens semi-directifs formels ont été menés avec des intervenants ou travailleurs pénitentiaires ; ces entretiens ont été complétés par un travail d'obser-

<sup>4</sup> Voir également Mary, 1998. M. Perrot (2001, 18-19) va au delà de l'idée d'un traitement différentiel des hommes et des femmes tout au long du processus pénal, et pointe le caractère sexué du droit, ensemble de phénomènes niés au nom de son fondement, l'individualisme égalitaire.

<sup>5</sup> La démarche tente donc d'enrayer, à sa mesure, le mutisme habituel auquel l'histoire réduit, le plus souvent, les détenus. Voir Perrot, préface de Petit, 1991.

<sup>6</sup> La notion renvoie à l'image du vagabond désaffilié à travers les époques. Dans sa version contemporaine, elle désigne les nouveaux surnuméraires, valides invalidés par la conjoncture socio-économique actuelle (Castel, 1995).

vation *intra muros*, qui a donné lieu à de nombreuses discussions informelles, consignées systématiquement dans un journal de terrain, avec l'ensemble des types d'intervenants en prison ; enfin, un échange de courrier, personnel ou s'inscrivant dans le cadre d'un travail associatif, avec des détenus, a été entretenu durant toute la durée de l'enquête<sup>7</sup>.

Notre enquête cible un type d'établissement spécifique, les maisons d'arrêt, où sont enfermés l'ensemble des détenus incarcérés sous le statut de la détention préventive, et, théoriquement, ceux qui exécutent des peines dites courtes, c'est-à-dire inférieures à un an. En pratique, de nombreux détenus condamnés à des peines de plus d'un an purgent une partie consistante de leur peine en maison d'arrêt, pour des raisons d'encombrement des autres établissements ou pour des raisons propres à l'ordre carcéral. Ainsi, la maison d'arrêt a ceci de particulier qu'elle voit passer entre ses murs la plus grande diversité de détenus, dont les trajectoires carcérales sont elles-mêmes différentes et variées. On y rencontre des « primaires » et des « récidivistes » pénitentiaires, des hommes et des femmes, des jeunes – parfois des mineurs selon les établissements – et des moins jeunes, mais aussi des personnes non encore jugées et des personnes déjà condamnées, à de courtes peines mais aussi à de longues peines, incarcérées depuis peu ou depuis longtemps<sup>8</sup>.

Avant toutes choses, l'utilisation du matériel biographique nécessite une clarification épistémologique. Une biographie et son récit ne sont pas à confondre, et les critiques fortes de l'approche biographique ont participé à une (re)définition de son espace de pertinence scientifique. P. Bourdieu, notamment, a souligné que l'idée de « la vie comme cheminement » – avec ses « bifurcations » et ses « embûches » – constitue une idée de sens commun avec laquelle il faut rompre. Un présupposé inhérent à l'approche biographique serait premièrement que *la vie constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté, qui peut et doit être appréhendé comme expression unitaire d'une « intention » subjective et objective d'un projet* (Bourdieu, 1986, 69). Prenant acte de la remarque, mais loin de réduire cependant ce récit à une pure *illusion*, l'optique dans laquelle nous nous inscrivons développe plutôt l'idée que le devenir biographique est le produit du double mouvement de l'action sociale des individus et du déterminisme social des structures ; le parcours biographique est donc appréhendé à la fois comme un effet des structurations longitudinales – « l'institution biographique » – et comme le produit agrégé que l'action sociale des individus inscrit dans le maintien ou la transformation de ces structures longitudinales. Par là, nous nous inscrivons donc pleinement dans l'approche défendue par J.-C. Passeron, selon laquelle *le schéma sartrien de « l'objectivation de la subjectivité et de la subjectivation de l'objectivité » définit un cheminement de la description praticable en sociologie* (Passeron, 1989, 17-20).

Proposer d'analyser des trajectoires carcérales, c'est développer une optique qui resitue l'expérience carcérale au sein d'un parcours biographique. La prison, ensemble structuré de relations sociales entre des acteurs ayant des statuts variables (Rostaing, 1997), est donc d'abord considérée dans cette perspective comme un lieu de passage, un point vers lequel convergent des destins individuels. Ce lieu de passage n'est pas vide de sens pour l'acteur ; épisode spécifique d'une biographie, la détention oblige l'acteur enfermé à un

<sup>7</sup> Voir notre annexe méthodologique.

<sup>8</sup> L'aspect multi-fonctionnel et la surpopulation habituelle des maisons d'arrêt expliquent pour une part la dureté de leurs conditions de détention, caractérisées notamment par une pénurie d'activités et une promiscuité très forte ; cette situation apparaît paradoxale. Elle est en effet en opposition avec une certaine morale, qui voudrait que le prévenu « présumé innocent » ne soit pas moins bien traité que le « coupable », et avec un principe de sécurité publique, qui voudrait que ce « présumé innocent » soit au maximum isolé du repris de justice (Combessie, 2001).

travail biographique, au cours duquel passé, présent et futur se redessinent, et où les conceptions de soi sont à redéfinir (Strauss, 1992). Ainsi, le regard n'est plus centré sur la matérialité des murs, mais plutôt sur le contenu de ce travail biographique, ainsi que sur les différentes logiques d'actions des acteurs. Dans ce cadre, l'« engrenage » renvoie à la dynamique rhétorique principale qui guide le récit de vie, il est un type de présentation spécifique du parcours biographique au cours de l'entretien. Terme métaphorique utilisé par de nombreuses personnes interviewées, la déclinaison de la notion d'engrenage mêle ici l'expérience sociale de la galère, des souffrances et événements biographiques et des processus répressifs de prise en charge institutionnelle. Les opérations concrètes de l'analyse de contenu multidimensionnelle mise en œuvre : recherche d'oppositions symboliques structurantes (Demazière, Dubar, 1997), analyse des formes de cristallisation du récit autour d'un événement biographique spécifique (Leclerc-Olive, 1998), reconstruction de la structure diachronique du récit (Bertaux, 1997), analyse thématique, ont renforcé le décryptage sociologique de la notion d'*engrenage*. Il a été en effet difficile d'isoler un facteur précis parce que celui-ci apparaît, au niveau du discours du moins, inextricablement lié aux autres. L'acteur a le sentiment d'*avoir été dépassé par les événements*. C'est donc plutôt une combinaison à chaque fois originale qui constitue l'engrenage ; chacun de ces facteurs se définirait donc plutôt, pour filer la métaphore, comme un rouage. L'incarcération sera donc analysée en tant qu'elle s'inscrit dans un parcours, au cœur duquel la dialectique délinquance-répression est primordiale. Détaillons.

## I. Galère et criminalisation secondaire

L'expérience de la galère, telle que l'a décrit F. Dubet (1987), reste d'une actualité frappante. L'usage même du terme est utilisé au cours de nombreux entretiens – « *Toute l'histoire de ma vie, c'est la galère* » –, et les descriptions de pratiques renvoient souvent aux trois logiques de la *désorganisation*, de l'*exclusion*, et de la *rage*. La délinquance, ancrée sur le territoire du quartier, apparaît comme un phénomène diffus, présent partout mais central nulle part. Une des caractéristiques de l'entrée dans des processus de délinquance juvénile est qu'elle se situe en quelque sorte à l'opposé d'un investissement professionnel. De la même manière que la *rage* s'exprime sous forme de violences qui paraissent gratuites, le vol n'est pas conçu dans un but lucratif. D'une certaine manière, parler d'« entrée » dans la délinquance est un abus de langage, tant il est vrai que de nombreux acteurs interviewés « baignent » dedans, sans qu'il y ait besoin pour cela d'un quelconque parcours initiatique. La délinquance est davantage perçue comme un moyen de s'amuser entre pairs, d'enrayer la routine d'un quotidien plutôt maussade. L'acte délinquant est plutôt conçu comme une occupation ludique entre pairs, qui « coule de source » :

- *Les premiers vols, c'était tout de suite pour la came ?* [référence à un propos antérieur].
- *Non, non non. C'était surtout pour... Je sais pas, s'amuser. Les tout premiers, vraiment les tout premiers vols, c'est juste pour s'amuser, juste histoire de voler en fait.*
- *Histoire de voler ?*
- *Ben souvent, je te dis, on traînait jusque trois, quatre heures du matin. Ça fait qu'on bougeait, on était toujours une petite dizaine de petits jeunes de 13, 14, 15 ans. On voyait une voiture avec quelque chose dedans, on le prenait. Comme ça quoi. Mais*

*c'était sans penser à mal, on avait même pas besoin d'argent : en ce temps-là, on vendait le cannabis, alors on avait même pas besoin d'argent. C'était juste le fait de voler quoi. Parce que dans le quartier, il y aurait jamais eu personne qui aurait laissé quelque chose dans sa voiture. Donc forcément si il y avait quelque chose, c'est que c'est quelqu'un qui est pas du quartier. Alors on lui prenait quoi, c'est tout<sup>9</sup>. Mais je sais pas, c'était juste comme ça. Mais après ça a été vite une nécessité (François, 26 ans, MA, 8<sup>e</sup> détention, tentative de vol avec effraction, condamné, depuis 3 mois).*

Les vols de mobylettes, de scooters, d'autoradios, de magnétoscopes, les casses de vitrines, le vandalisme en général, le deal de haschich, ces délits sont d'abord des moyens ludiques de passer le temps, des moyens concrets d'accéder à un but ou encore des moyens de se faire de l'argent de poche à dépenser rapidement : les délits et l'argent de la galère ne servent pas à s'enrichir, mais à satisfaire vite des petits plaisirs. «Fiestas» et autres «bam-boulas», survêtements et baskets Nike, Lacoste, Reebok et Adidas, bars, haschich, alcool... L'argent «sale» se dépense vite, la galère n'autorise pas de projets à long terme.

*Je flambais. L'argent facile, ça part vite. De l'argent dur à gagner, c'est dur à dépenser, de l'argent gagné facilement... (Jean-Paul, 36 ans, MA, une douzaine de détentions, vol avec violence, condamné, depuis 3 mois).*

### **Délinquance et répression : le concept de « déviance » comme « processus »**

J.-C. Chamboredon (1971) a souligné, en mettant en perspective diverses approches sociologiques de l'analyse de la délinquance juvénile, fonctionnaliste, écologique et interactionniste, les avantages et lacunes de chacune d'entre elles. Les analyses des conditions sociales de la délinquance et de l'accès du délinquant au statut de détenu mettent l'accent tantôt sur les conditions de production de la délinquance, les «causes» sociales de la délinquance juvénile, tantôt sur le processus répressif, la criminalisation secondaire. La mise en valeur de tel ou tel aspect est en effet problématique. Par exemple, nous avons décrit la «population carcérale» comme un ensemble d'individus aux réseaux familiaux plus fragiles que ceux des non-détenus; nous l'avons également décrite comme plus pauvre, et globalement plus désaffiliée. Une question se pose alors : cette situation s'explique-t-elle par le fait que la désaffiliation, et par exemple la moindre régulation sociale par l'autorité parentale, sont propices à l'engagement délinquant, ou plutôt qu'elle donne moins de chances de se protéger du processus de prise en charge institutionnelle, et «facilite» à chaque fois le passage d'une étape à une autre du processus répressif ? Ces éléments de discussion renvoient, en toile de fond, aux débats théoriques entre conceptions «dures» et «souples» de la déviance.

B. Jackson (1975, 468) décrit clairement la position dure de l'étiquetage : *il y a un certain temps déjà que je m'intéresse à la dialectique sociale de la délinquance – comment le processus d'identification qui permet aux autorités et aux organismes sociaux de mettre certains individus au ban de la société affecte à son tour leur personnalité ou leur comportement au point de les rendre de plus en plus dévoyés. Aucun doute qu'il est important de donner des noms aux choses, et je pense que l'on peut, malgré leur complexité, retracer l'histoire d'un grand nombre de carrières criminelles en notant simplement les étiquettes*

<sup>9</sup> On retrouve ici un phénomène décrit par certains observateurs : les chances d'être victime d'actes de délinquance diminuent fortement si l'on est intégré au quartier. Voir Duprez, Leclerc-Olive, Pinet, 1996.

*successives dont les intéressés se sont vus affubler*. F. Dubet, *a contrario*, propose d'analyser la délinquance liée à la galère comme « autonome », c'est-à-dire indépendante d'une prise en charge institutionnelle, notamment répressive. Son analyse, convaincante, défend donc l'idée, plus modérée, selon laquelle l'étiquetage serait une variable dépendante pour comprendre l'activité délinquante, mais pas nécessairement centrale : le sens de la galère, aux logiques d'action plurielles et éclatées<sup>10</sup>, est à rechercher à l'intérieur même de la galère.

L'avancée théorique a été considérable, mais il faut cependant, pour comprendre la trajectoire carcérale de l'« inutile au monde » contemporain, reconstruire la dynamique du processus de criminalisation secondaire qui peut prendre forme au cœur de cette galère.

## Stigmatisation et prise en charge institutionnelle

Des événements biographiques structurent la narration des parcours, en tant qu'ils sont définis et narrés comme des épisodes spécifiques qui marquent un tournant de l'existence (*turning point*) (Hughes, 1996). L'événement « émerge » autant qu'il « surgit » dans le récit (Ricoeur, 1983), et cette cristallisation éclaire pour une part la dynamique de la dialectique fine entre deux ordres de phénomènes : d'un côté les activités délinquantes, de l'autre le processus de stigmatisation sociale de cette activité, au sein duquel une prise en charge institutionnelle, répressive, occupe une place importante. C'est cette dialectique sociale qui détermine la trajectoire sociale étudiée. Arrêtons-nous, en guise d'illustration, sur deux exemples récurrents : la toxicomanie problématique et les tensions familiales.

Si la drogue est un des éléments du paradigme de la vie des marginaux du crime (Jackson, 1975), tout toxicomane n'est pas forcément délinquant. C'est plutôt lorsque le toxicomane n'a pas les moyens légaux d'assurer sa défonce et de gérer le manque d'héroïne qu'il est conduit à avoir des activités délinquantes. *Le drogué qui dodeline du chef dans son coin ne vole pas, il ne vole que lorsqu'il est contraint de se procurer l'argent qui lui permettra de se fournir, pour pouvoir retourner dodeliner dans son coin* (Jackson, 1975, 13). L'analyse des entretiens montre que, concernant les détenus interviewés, la consommation d'héroïne n'a pas entraîné la diversification des pratiques délinquantes, déjà réalisée : elle a simplement rendu cette diversification, ainsi que son intensification nécessaires. Ce n'est pas l'accumulation de biens ou le « plâtrage<sup>11</sup> » qui est visé par les délits, mais la capacité d'acheter de la drogue. Si la délinquance est généralisée, elle devient plus que jamais une délinquance de survie. Le passage de l'ancrage à l'emballement, caractérisé par une activité délinquante polymorphe et quotidienne et par une difficulté à gérer sa consommation, s'effectue selon une dynamique définie par trois facteurs : le contexte spécifique de prohibition qui détermine le prix du produit et la criminalisation de sa consommation, le manque physique généré par l'absence de produit, l'absence de revenus légaux. Cette dynamique transforme une consommation toxicomaniaque conçue comme « ludique » en une *ligne biographique dominante* (Ogien, 1995). Ainsi, le *trou noir* toxicomaniaque (Dubet, 1987) est une sortie de la galère en ce sens que le vide existentiel qui la constitue est comblé par ce nouveau *support* de l'existence qui, si « pathologique » qu'il soit, est caractérisé par un triptyque de micro-réussites journalières : recherche de ressources, recherche de produit, consommation, qui permet de structurer l'ensemble de la vie quotidienne. Pour acheter le

<sup>10</sup> Le contexte social de la genèse de pratiques délinquantes ne doit donc pas être analysé de manière unidimensionnelle, telle une inadéquation des moyens légaux et des fins. Voir Merton, 1965.

<sup>11</sup> Le terme désigne le fait d'économiser de l'argent illégal, qui après blanchiment pourrait être utilisé d'une manière qui s'écarte de l'optique de la « flambe ».

produit, l'échanger, le vendre, le partager, le consommer rituellement, le réseau de relations a tendance à se (re)structurer entre pairs de défoncé.

- *Une fois que tout le monde est dans la came, ça ne parle que de ça. T'y vas, après la poignée de mains, le premier mot, c'est « est-ce que t'as quelque chose? T'es monté [allé en Hollande]? » « Après, une fois que t'es défoncé, c'est d'autres conversations. T'as vu untel, qu'est-ce qu'il a fait? Untel, il a balancé ceci... », conversations de tox quoi. Conversations de bouffons.*
- *Came, police, justice... chercher... trouver...*
- *C'est exactement ça. Et on a tous de la merde dans les yeux. On est tous dedans. Imagine toi, t'en as pas un dans le troupeau qui est là pour dire « on est tous tox ». On le sait tous, par soi-même, mais... C'est une connerie générale, c'est une connerie ambulante. Il y a personne qui dit « on est accro »... Voilà, ça devient du normal après, tu vois quoi? Ça devient du normal. Ça devient... Tu les vois le matin, tout le monde est pas bien (rires), une fois à midi, tout le monde, il va bien, et le soir, tout le monde il dit plus rien... Et tu te lèves le lendemain matin, tout le monde est pas bien... Ça devient du normal quoi (Joachim, 23 ans, 1<sup>re</sup> détention, MA, ILS<sup>12</sup>, condamné, depuis 4 mois).*

Cette restructuration est également liée au stigmate attaché à la condition de toxicomane. Diverses représentations de la toxicomanie, mais également la lassitude des « coups bas » – argent non remboursé, mensonges, lapins, etc. – ou encore l'horreur provoquée par la déchéance physique, ont tendance à engager un processus de désaffiliation qui en retour alimente le développement de la carrière toxicomaniaque par des processus sociaux et psychologiques. En effet, ce n'est pas seulement le rejet par les « normaux » qui alimente la séparation d'avec celui qui s'ancre dans une toxicomanie « dure », c'est aussi, simultanément, la honte du toxicomane qui le pousse à s'isoler.

*Je serais resté avec mes amis de base, c'est-à-dire avec mes vrais amis d'enfance de mon quartier que j'ai grandi avec eux, je serais jamais tombé dans la drogue. Je les regarde, maintenant, ils travaillent, ils ont une belle voiture... Moi, frontalier à un autre quartier où là, c'est la misère totale, la déchéance et la rébellion... En fait, en perdant toute cette ambiance familiale des deux côtés [parents et beaux-parents], j'ai pas dit que je croyais plus en les potes, mais j'ai pas voulu aller les faire chier avec mes problèmes. Et puis me comparer à eux, ça me foutait les boules tu vois quoi. Eux embauchés, moi courant de petits boulots en petits boulots... Enfin pas tous embauchés, bien sûr, mais ils se démerdaient tous plus ou moins bien quoi. Et eux, ils restaient soudés (Joachim).*

Ces jeunes mettent ensuite l'accent sur leurs problèmes familiaux, posés comme des causes du développement de la carrière délinquante. L. Mucchielli (2001) a proposé une synthèse des études qui mettent en question la place d'une famille dissociée dans la constitution de phénomènes de délinquance. Celles-ci ont montré un point essentiel : la décision d'intervenir dans la situation d'un mineur délinquant ne tient pas uniquement à la gravité des infractions commises, mais également à la conception qu'a celui qui prend la décision

<sup>12</sup> Infraction à la législation sur les stupéfiants.



de ce qu'est un « vrai délinquant » ou un « pré-délinquant ». Il suffit alors qu'un nombre conséquent d'intervenants estiment que les foyers brisés mènent à la délinquance pour que, effectivement, ce facteur guide leurs décisions et que les chercheurs trouvent ensuite un nombre plus grand de jeunes provenant de ces familles parmi les délinquants officiels. Cette idée donne un aperçu de la manière dont la notion subjective d'engrenage trouve des prolongements objectifs ; ici, les effets et les causes d'un phénomène s'entrecroisent. On peut ainsi mieux comprendre pourquoi une rupture familiale peut être mise en avant dans l'interprétation d'un acte de délinquance, alors que l'engagement délinquant précède dans le temps cette rupture. La rupture familiale jouera en effet éventuellement sur la manière dont les instances de prise en charges éducatives, policières et judiciaires, vont non plus considérer les délits comme des « bêtises de jeunesse » sur lesquels il est plus sage de fermer les yeux, mais comme des actes qu'il est nécessaire de punir.

D'un point de vue théorique, ces processus montrent que s'il existe bel et bien une délinquance « autonome », c'est-à-dire indépendante de l'étiquetage progressif du jeune comme « délinquant », cet étiquetage intervient néanmoins assez tôt, de manière diffuse et, sous son aspect judiciaire, sans doute crucial<sup>13</sup>.

## II. Une expérience carcérale par-delà les murs

En effet, la première incarcération apparaît, dans les discours, comme *inélectable* : elle est l'aboutissement d'une routinisation des contrôles, d'une logique d'assignation progressive, d'une multiplication des arrestations, d'une ritualisation des confrontations avec les autorités policières, d'une accumulation des condamnations. Se faire attraper par la police est une éventualité, une « fatalité », dont les « galériens » sont parfaitement conscients. L'incarcération viendra davantage marquer un trop plein de récidive qu'une aggravation qualitative des délits. Les peines dites alternatives ne sont pas perçues « pour elles-mêmes » comme des moyens de rentrer dans le droit chemin, mais sont plutôt évaluées au regard de la peine-prison qui reste la sanction de référence, et apparaît comme une « menace » probable. La centralité du dispositif d'enfermement, au cœur de l'appareil pénal, réduit donc l'« alternative » à une « substitution ».

*Quand t'es mineur, que tu fais des vols à la roulotte ou un cambriolage comme ça de temps en temps, ils vont te mettre du sursis, du sursis, du sursis, mise à l'épreuve, semi-liberté, ceci cela, quoi, des TIG<sup>14</sup>... Mais dès que t'arrives majeur, tout ton sursis mineur, il s'en va, mais ils t'ont pas oublié eux. Et là, c'est foutu. Là directement, on va en prison, en général (François).*

C'est dans ce cadre général qu'il faut appréhender les premiers rapports à l'enfermement carcéral de ces « galériens ». L'incarcération ne vient pas consacrer une faute qui marquerait l'accès à un sentiment de culpabilité et le début d'une préparation à une « réinsertion » quelconque, elle vient plutôt prolonger une trajectoire de galère.

<sup>13</sup> L'exclusion scolaire apparaît également ici comme une étape cruciale du développement des activités délinquantes, le jeune passant directement de l'école à l'école de la rue. De même les différentes écoles spécialisées sont considérées par les principaux intéressés comme autant d'écoles de la délinquance.

<sup>14</sup> Travail d'intérêt général.

- *La découverte de la prison, ça s'est passé comment pour toi ?*
- *Ça va. Normalm... Bon, je suis arrivé, il y avait des gens que je connaissais, ils m'ont expliqué un peu le système intérieur, et de là après une semaine, deux semaines, et après ça y est, on s'introduit, et après c'est bon, on s'habitue* (Lionel, 22 ans, 3<sup>e</sup> détention, MA, ILS, depuis 14 mois).

Ce « normalement » ravalé est lourd de significations. Il consacre la présence pré-carcérale de la prison dans la vie de ces jeunes<sup>15</sup> : la prison fait partie intégrante de leur *monde social*<sup>16</sup>, et la trajectoire carcérale est comparée, au cours des discussions, à celle des autres, en fonction du schéma typique, « normal », d'une structure biographique spécifique.

### Routine carcérale

À la sortie, le retour au quartier signifie un retour aux conditions qui l'ont envoyé en prison. Un cercle vicieux s'ébauche, au sein duquel la force du réseau de sociabilité prend une place fondamentale. La « rechute » dans la drogue et/ou la récidive – entendons ici la reprise d'activités délictueuses – est rapide, voire immédiate. Les compagnons de défonce invitent rituellement le sortant à « taper » [consommer de l'héroïne] pour fêter le retour à l'extérieur.

Tout se passe ensuite comme si une nouvelle incarcération intervenait lorsque l'acteur dépendant n'arrivait plus à gérer sa consommation qui devenait trop importante et trop dangereuse ; et tout concorde à ce qu'il en soit ainsi. La consommation augmentant, le futur détenu n'arrive plus à respecter les règles de prudence élémentaires, et, alors qu'il sent qu'un *break* lui est maintenant vital, il se laisse complètement aller à la dérive : le rythme de consommation s'emballa, et l'incarcération vient marquer une pause après une nouvelle « rechute » dangereuse. Mais la pause n'a qu'un temps et la même rengaine semble, à ce moment de la trajectoire carcérale, inlassablement recommencer à la sortie de prison. Le cycle d'emprisonnement s'inscrit alors dans la continuité d'un mode de vie à risques, et les temps subjectifs de détention sont vécus comme *un frein à l'emballement* des consommations de drogue. Ils peuvent concevoir l'incarcération comme un rempart à l'overdose, comme *salvatrice*. Les forces qu'ils récupèrent, grâce au temps de sevrage forcé, leur permettent d'ajuster, de réguler leurs pratiques (Bouhnik, Touzé, 1996). Le rapport à l'enfermement s'inscrit dans le cadre d'une *routine carcérale*, qui prend la forme d'une régulation d'une toxicomanie problématique. Le rapport au corps est ici essentiel.

*Quand on sort de prison, on est tout frais, on est en forme, bien, musclé, parce que le mec était sportif en prison tout ça. Quand vous sortez, vous êtes bien, mais vous voyez des gens qui sont déjà dans la galère et vous re-traînez avec eux : c'est votre milieu, c'est vos copains. Avant de rentrer en prison, vous traîniez avec eux, vous viviez là dans le quartier, ça fait que, c'est toujours des gens que je connais, je peux pas les renier. Je restais des 5 mois, 6 mois dehors, le temps de bien se re-dégrader, et c'est la prison qui*

<sup>15</sup> Les analyses de P. Bouhnik et S. Touzé (1996, 330-331) sont primordiales ici : *Les liens entre la prison et leur quartier préexistent à la première incarcération. (...) Bien avant d'entrer en détention, ils avaient connaissance des expériences de leurs copains. Ils se côtoyaient, ils en parlaient. Les rapports entre la prison et l'extérieur ne sont pas si étanches qu'on l'imagine. (...) Ceux qui n'étaient pas encore passés par cette expérience n'ignoraient pas tout : « je savais déjà de dehors », disent tous ceux que nous avons rencontrés, en évoquant leur première incarcération.*

<sup>16</sup> Au sens de Strauss, 1992.

*me met un frein à main quoi. Ils envoient en prison, on se refait une santé, mais après ça recommence* (Daniel, 27 ans, MA, 5<sup>e</sup> détention, cambriolage (+ divers, avec violence), détention préventive, depuis 5 mois).

Le va-et-vient incessant de part et d'autre des murs de la prison permet la circulation de l'information sur les événements notables en prison comme dans le quartier, assure la continuité du trafic de drogue *intra muros*, permet une solidarité entre individus du même quartier – accueil du nouvel arrivant, dépannage de café, de tabac – ainsi qu'une protection contre les « prédateurs » et autres sources de violence en détention. Le réseau de relation du quartier est une source de sécurisation, d'amenuisement de la peur en détention. La « préparation » à l'incarcération et les tentatives de gestion de ses effets néfastes se routinisent<sup>17</sup>, tout comme les manières de tuer le temps en détention – « *J'ai repris un stage d'aluminium, le même que d'habitude* ». Une connaissance personnalisée se développe avec les surveillants, connaissance qui permet l'accès à différents petits privilèges, tels l'accès à un travail ou l'obtention d'une douche supplémentaire. Revenir en prison, c'est retrouver les copains du quartier. Les quartiers de la prison – l'aile D, l'aile A – et la prison que forme le quartier de la cité s'assemblent symboliquement.

### **Temps carcéral, incertitude et domination : la mise à mal du sentiment d'individualité**

Pour saisir pleinement cette unité symbolique, décryptons d'abord la spécificité, apparente, du temps carcéral de la maison d'arrêt, et de la situation paradoxale dans laquelle elle plonge les détenus. Nous soulignerons ensuite notre propos central : le matériel biographique et son analyse imposent l'idée selon laquelle les conditions de vie en prison n'apparaissent pas comme propres à l'univers carcéral, mais plutôt comme le théâtre d'expression de formes exacerbées de rapports sociaux perceptibles à l'extérieur.

L'organisation sécuritaire et guerrière de l'institution (Chauvenet, 1998) et l'objectif de contention des détenus comme impératif numéro un surplombent l'ensemble de la vie quotidienne. Ainsi, la maison d'arrêt, institution a-productive par excellence, est caractérisée par une (in)consistance radicale du temps présent : le cœur du système carcéral semble gorgé de vide. *Dans sa dimension sécuritaire, la loi carcérale ignore que la prison est une société. De ce point de vue, elle constitue une enclave mort-vivante dans le temps social. Non seulement elle ne peut porter d'avenir mais elle ignore le passé* (Chauvenet, 1996, 54). Du temps infligé dans sa nudité, tel est le cœur de la peine sociale-carcérale<sup>18</sup>. Au cœur de cet apartheid spatio-temporel (Lhuillier, Lemiszewska, 2001, 10), le détenu découvre

<sup>17</sup> François, par exemple, qui au fil de ses incarcérations est devenu SDF, a besoin d'entrer dans divers lieux pour dormir, éventuellement pour voler. Pour ce faire, les « passe-PTT » sont très utiles : ils permettent d'ouvrir un grand nombre de portes sans effraction et sans grand effort. L'habitude des arrestations et des mises en détention l'ont rendu prudent, et il a trouvé le moyen de ne pas perdre cet outil précieux : *Tous les voleurs, pratiquement tous les voleurs, ils en ont un [passe PTT]. Ceux qui l'ont pas, c'est parce que c'est pas des bons voleurs (il rit). Non, sérieux, je m'en fous, ils peuvent me le prendre, je m'en fous. J'en avais un, une fois, j'avais pas fait de double, ils me l'ont pris, je crissais quoi. Quelques jours après, j'en ai eu un autre, j'ai fait des doubles et des doubles et des doubles et j'en ai mis partout. Ça fait qu'ils peuvent me le prendre, je vais à tel endroit, je me prends pas la tête. Donc j'ai prévu le coup, parce que c'est trop utile pour moi. Même si c'est pas pour voler, je m'en fous, mais pour moi-même trouver un endroit pour dormir ou quoi, c'est très utile* (François).

<sup>18</sup> Les prisonniers dotés d'une forte capacité réflexive ne s'y trompent pas. Voir Lucas, 1995, 455. Pour une synthèse critique des travaux sur l'analyse du temps carcéral, voir Chantraine, 2000.

que la peine sociale qu'il doit subir relève, entre autres, d'une condamnation à l'impuissance, à l'incertitude et à l'attente généralisée.

Lors de sa première incarcération, par exemple, le détenu fait la découverte du caractère concret de l'adage pénitentiaire « la prison, on sait quand on rentre, on sait pas quand on sort ». Cette réalité sociologique de l'*incertitude du temps de détention* vient rompre ici avec l'idée reçue de la prison comme un lieu d'exécution d'une peine précise où l'on pourrait définir un programme d'insertion spécifique: le temps carcéral ne bée pas seulement de par son contenu vide dont la seule vocation est de passer, il se délite dans ses contours mêmes, et cet état de fait dépasse largement la condition des nombreux individus emprisonnés sous le statut de la détention préventive<sup>19</sup>.

*Je dois sortir le 21 avril, le 21 avril au matin, ils sont capables d'arriver, de dire « tiens, tu signes ton mandat de dépôt, maintenant tu vas là-bas, et puis t'attendras d'être jugé ». Il vaut mieux le dire tout de suite, mais normalement, je pense pas que je vais être en mandat de dépôt. Et pourtant, je sors le 22 avril, avant le 22 avril, il peut tomber un mandat de dépôt, donc je vais rester là. Et il peut me tomber aussi que je sors, et qu'au tribunal, l'affaire elle passe, et que je reprends une peine. Tant que je serai pas derrière la porte, je suis pas sorti, ça c'est clair (Gaston, 23 ans, MA, 1<sup>re</sup> détention, ILS, condamné, depuis 4 mois).*

L'incertitude du temps objectif de détention, soumis aux aléas policiers, judiciaires et pénitentiaires, mais plus généralement l'attente de la sortie et les attentes quotidiennes de la vie en détention font de l'*incertitude institutionnalisée*<sup>20</sup> une caractéristique fondamentale de la maison d'arrêt. En ce sens, l'enfermement carcéral a quelque chose à voir avec le *pouvoir absolu*, tel que l'envisage P. Bourdieu<sup>21</sup>. Surtout, le détenu fait l'expérience de ce que D. Martuccelli nomme la *dévolution*, comme forme contemporaine de domination sociale: dans une société où la responsabilité individuelle est d'abord la responsabilité de la gestion de sa propre trajectoire individuelle, ceux qui ont le moins de ressources pour prendre en main leur existence, sont également ceux qui sont le plus soumis à l'injonction de se « responsabiliser » (Martuccelli, 2001, 229-274). S'impose donc l'idée selon laquelle ces rapports sociaux ne sont pas singuliers à la détention: ils en forment plutôt une épure, une forme extrême.

En effet, la mise sous écrou, la déresponsabilisation et la tendance à l'infantilisation qui découlent de l'organisation sécuritaire de la détention, et, parallèlement, la responsabilité individuelle consacrée par l'appareil judiciaire tout comme l'injonction au « travail sur soi », à la « construction de projet » et « l'arrêt des bêtises » tentée par les travailleurs sociaux

<sup>19</sup> Pour une approche quantitative du temps carcéral, voir Barré, Tournier, Leconte, 1988.

<sup>20</sup> Le terme provient de Peters (1976) qui cherchait à caractériser l'attribution discriminatoire de mesures de libérations conditionnelles au cours de l'exécution de longues peines qui plongent ceux qui sont susceptibles d'en bénéficier dans l'incertitude la plus complète. A.-M. Marchetti (2001, 367-381) décrit des processus similaires. Ph. Combessie (2001, 45), en englobant la description d'autres situations sous cette notion, en étend le champ. Nous nous approprions cette extension.

<sup>21</sup> *Le pouvoir absolu est le pouvoir de se rendre imprévisible et d'interdire aux autres toute anticipation raisonnable, de les installer dans l'incertitude absolue en ne donnant aucune prise sur leur capacité de prévoir (...) L'attente est une des manières privilégiées d'éprouver le pouvoir, et le lien entre le temps et le pouvoir (...) L'attente implique la soumission: visée intéressée d'une chose hautement désirée, elle modifie durablement, c'est-à-dire pendant tout le temps que dure l'expectative, la conduite de celui qui est, comme on dit, suspendu à la décision attendue (Bourdieu, 1997, 270).*

pénitentiaires, laissent entrevoir les ressorts spécifiques de ce rapport de domination en maison d'arrêt. Si une division du travail distingue en détention les tâches sécuritaires – remplies par les surveillants – et les tâches d'injonction à la responsabilisation, l'ensemble forme système<sup>22</sup> pour produire une situation de *perversité institutionnelle* : plus que jamais, l'acteur est sommé de se responsabiliser, alors que, simultanément, il est dépossédé de toute *autonomie* et toute *indépendance*, en même temps que différentes techniques de mortification et la mise en place d'une surveillance intime mettent à l'épreuve son *autocontrôle* et menacent son *expressivité*. L'institution touche donc l'acteur au cœur de son individualité<sup>23</sup>, et cette mise à mal redouble son incapacité à prendre en main son existence.

### Continuité du rapport aux autorités répressives

L'unité symbolique entre prison et quartier résulte également d'un même rapport aux autorités répressives. C. Faugeron avait souligné qu'il faudrait construire une réflexion plus poussée sur les ressemblances et les différences de la gestion de la question sociale dans les « banlieues » et en prison, pour pouvoir délimiter plus précisément ce qui est spécifique de la gestion de la pauvreté en général et de la gestion de la pauvreté en prison (Faugeron, 1996, 37-38). La remarque nous semble fondamentale : les formes pratiques du contrôle social, ainsi que les réactions qu'elles suscitent, relèvent, de part et d'autre des murs, du même ordre.

À l'extérieur en effet, les « problèmes de sécurité » se dissocient de l'ensemble des autres risques sociaux, et le souci de sécurité devient une fin en soi (Mary, 2001). Les nouveaux territoires privilégiés du contrôle social, caractérisés par une coexistence spatiale d'un taux de criminalité plus élevé que sur l'ensemble du territoire et d'une surveillance accrue (Crawford, 2001), sont le cadre privilégié d'une nouvelle *proximité de contrôle* policier, spatiale et temporelle, redoublée par une volonté d'accélération des procédures judiciaires (Cartuyvels, Mary, 2002). À l'intérieur de la prison, la production de l'absence de désordre relève d'une gestion des risques qui vise non pas à produire un cadre compatible avec une logique de réinsertion, mais plutôt à maintenir les illégalismes à un niveau « acceptable », c'est-à-dire qui ne compromet pas l'objectif de contention des détenus.

Surtout, la détention est traversée par ce que Goffman (1968) a nommé les *techniques de ricochet* : l'acteur est dépossédé des modes habituels de défense – qui sont systématiquement retournés contre lui –, notamment collective. Cette dépossession produit des modes de protestation extrêmes, telles les atteintes au corps, dont les analyses de Bourgoïn (2001) et Roux (1997) montrent bien la portée contestataire et revendicatrice. Ainsi, du quartier de vie au quartier pénitentiaire se dessinent également une continuité des rapports avec les autorités répressives, policiers d'un côté, surveillants de l'autre. Ce qui est défini comme « un jeu du chat et de la souris » avec la police à l'extérieur relève des mêmes *ruses, vices et tactiques* mis en œuvre en détention – voler dans les cuisines, inventer des rendez-vous pour sortir de cellule, faire pression sur le surveillant débutant, le menacer, faire ren-

<sup>22</sup> M. Vacheret (2001) souligne par exemple que la multiplication des interlocuteurs, inhérente au processus d'ouverture des prisons, entraîne une déresponsabilisation individuelle de chacun des intervenants qui redouble chez les détenus le sentiment d'absence de contrôle de leur situation.

<sup>23</sup> Indépendance, autonomie, autocontrôle et expressivité constituent la tétralogie de l'individu moderne, lui permettant d'entretenir l'illusion de se tenir de l'intérieur (Martuccelli, 2002). L'interprétation des affirmations récurrentes des détenus selon laquelle ils ne sont plus traités comme des « êtres humains », mais des « numéros », des « chiens » doit s'inscrire au cœur de cette mise à mal, qui dépasse donc largement les abus de pouvoir et attitudes vocifératrices de quelques surveillants.

trer de la drogue en détention, la cacher, la trafiquer – pour contourner les contraintes carcérales et améliorer son quotidien. D'un côté comme de l'autre, c'est l'immédiateté de la marge de manœuvre qui caractérise l'organisation de la vie quotidienne.

C'est ici que l'affirmation récurrente des détenus selon laquelle la prison, c'est comme dehors prend un nouveau sens sociologique qui nous pousse à nuancer le caractère exceptionnel des conditions de détention. Celles-ci ne sont qu'une forme spécifique, accentuée, de modes de gestion de la pauvreté et d'une rationalité pénale qui génère des pratiques de part et d'autre des murs qui diffèrent certes de par leur degré de violence et de coercition, mais qui sont néanmoins comparables dans leur nature.

### **Ennui, rage et fumigènes existentiels**

Allons plus loin : le passage d'un côté ou de l'autre des murs de la prison ne constitue pas une rupture significative du rapport à l'existence des « inutiles au monde ». Il existe en effet une étonnante résonance entre la temporalité de la vie quotidienne à l'intérieur de la maison d'arrêt et à l'extérieur, marquée par un *ennui* profond, qui inscrit l'éternité dans le présent, et empêche tout projet d'avenir. *L'ennui, dans sa banalité quotidienne même, est l'un des meilleurs symboles de la détresse de l'individu moderne (...) Il est un désespoir radical et sombre parce que, pris dans le tourbillon de l'action, ou dans le retrait de l'inactivité, nous ne supportons plus ce temps vide, qui semble plaider pour un dénouement* (Martuccelli, 2002, 90). Ainsi, il n'est pas besoin de poser un accord mystérieux entre espérances subjectives et chances objectives d'insertion quasi nulles pour observer une *désorganisation généralisée et durable de la conduite et de la pensée liée à l'effondrement de toute visée cohérente de l'avenir* (Bourdieu, 1997, 262). L'immédiateté caractérise ici l'ensemble de l'existence : l'immédiateté de l'expérience de la galère qui n'autorise aucun projet à long terme, l'immédiateté du vol, de l'agression et surtout de la « flambe ». *L'immédiateté* caractérise encore le plaisir du toxicomane – le « flash » de l'héroïne en constitue un archétype – et l'ensemble de son système de vie dont la temporalité est, nous l'avons vu, celle de la quotidienneté. La *rage*, pan violent de la galère, symbolise la forme la plus pure de cette immédiateté ; comme les agressions explosives de surveillants ou les automutilations *intra muros*, elle constitue en quelque sorte le degré zéro de la contestation sociale, l'arme de protestation de celui qui ne dispose pas des bagages sociaux et symboliques pour inscrire cette contestation dans une temporalité ; la rage ne devient pas révolte, et s'arrête aux limites de l'univers immédiat ; faute d'aller au delà de l'insubordination, elle s'en prend plutôt aux personnes qu'aux structures (Bourdieu, 1997).

L'« inutile au monde » brûle le temps, et cette mise à feu est d'abord celle d'un fumigène existentiel constitué de micro-événements d'adrénaline et d'ostentation – résumé dans le « j'nique tout ». L'analogie avec les sous-prolétaires algériens étudiés par Bourdieu est frappante. *Pour essayer de s'arracher au sentiment, qu'exprimaient si bien les sous-prolétaires algériens, d'être le jouet des contraintes extérieures (« je suis comme une épiluchure sur l'eau ») et tenter de rompre avec la soumission fataliste aux forces du monde, ils peuvent aussi, surtout les plus jeunes, chercher dans des actes de violence qui valent en eux-mêmes plus – ou autant – que par les profits qu'ils procurent, ou dans les jeux avec la mort que permettent l'auto et surtout la moto, un moyen désespéré d'exister devant les autres, pour les autres, d'accéder à une forme reconnue d'existence sociale, ou, tout simplement, de faire qu'il se passe quelque chose plutôt que rien* (Bourdieu, 1997, 264<sup>24</sup>).

<sup>24</sup> Voir également Esterle-Hedibel, 1997.

L'événement, comme sa narration dans le cadre d'un récit biographique, doivent permettre, par la production de *petits mythes biographiques*, de s'auto-convaincre que l'on reste maître d'une vie qui vaut la peine d'être vécue :

*Quel est le bourgeois qui a déjà posé son cul dans des Porsche, dans des grosses BM, à changer de voiture... 16 soupapes. Même si elles étaient volées, quel bourgeois l'a fait? Aucun. T'as qu'à regarder dehors. Et pour moi, c'est peut-être des petits trucs, mais lui, il l'aura jamais fait. Qui a sauté d'un ravin, à 15 mètres? Jamais fait? Tu t'es déjà fait tirer dessus par des keufs, les balles, elles te frôlent et tout, grave. T'as déjà monté à 280 sur une moto, sans casque sans rien à trois dessus? Non? Moi ouais. Des trucs de malade quoi, quand t'y repenses... (silence) (Miloud, 29 ans, placement extérieur, une dizaine d'incarcérations, violences (divers), fin de peine).*

### III. Impasses, stigmates, asilisation

Un pan du rêve des « inutiles au monde » est celui de la ré-affiliation. L'accès au statut « d'être normal », défini par le triptyque logement/travail/relation conjugale – complété par les enfants et la voiture – forme le rêve enviable. *J'ai envie d'être comme tout le monde, faire comme tout le monde.* Cette ré-affiliation fantasmée, entre désirs d'amitiés, d'amour, de travail, de famille, forme un versant subjectif de la condition de celui qui, sans souci, sans devoir, – sans droit? – a le sentiment de ne pas « avoir de vie »<sup>25</sup>.

*Quand t'y penses, depuis que je suis petit, j'ai rien fait, j'ai jamais rien foutu. Je me suis amusé et puis c'est tout. Peut-être que sans le savoir je suis encore jeune dans ma tête, que je pense pas à l'avenir... Comment savoir? Je sais plus (silence). La plupart des gens qui sont ici, ils ont pas de vie, c'est pas une vie quoi. Pour moi une vie, c'est une famille, je sais pas... Un travail, une famille, quelque chose, je sais pas. Moi, j'ai pas de vie, j'ai pas de vie, je vis que pour moi, juste pour moi, donc j'ai pas de soucis. Et si il y a pas de soucis, il y a pas de vie. Moi, je dis que celui qui se fait pas de soucis pour quelqu'un ou pour ses enfants, sa femme ou quoi, ben c'est quelqu'un qui a pas de vie (François).*

Le travail, absent du discours, fantasmé ou défini comme une impasse radicale<sup>26</sup>, n'est que très rarement envisagé comme un possible, conçu alors comme l'ultime étape d'un parcours du combattant dont la temporalité est jugée exténuante et incertaine. Pour contourner cette impasse, un triptyque du possible se dessine alors : la manche et la clochardisation, la mort, ou le « gros coup ».

<sup>25</sup> Être attendu, sollicité, accablé d'obligations et d'engagements, ce n'est pas seulement être arraché à la solitude ou à l'insignifiance, c'est éprouver, de la manière la plus continue et la plus concrète, le sentiment de compter pour les autres, d'être important pour eux, donc en soi, et trouver dans cette sorte de plébiscite permanent que sont les témoignages incessants d'intérêt – demandes, attentes, invitations –, une sorte de justification continuée d'exister. (...) Il n'est pas pire dépossession, de pire privation, peut-être, que celle des vaincus dans la lutte symbolique pour la reconnaissance, pour l'accès à un être social socialement reconnu, c'est-à-dire, en un mot, à l'humanité (Bourdieu, 1997, 283-284).

<sup>26</sup> Pour Bauman (1999, 168-169), l'incarcération constitue, au regard des mutations socio-économiques majeures, davantage une alternative à l'embauche, un mode de gestion de l'oisiveté forcée, qu'un moyen de remettre au travail un pauvre récalcitrant.

## La manche, la mort et le gros coup

La *manche* est largement définie comme un risque qu'il faut éviter à tout prix. Décrite comme une déchéance ultime, elle serait le signe de la perte de toute dignité. Voler et dealer sont perçus comme des pratiques bien plus honorables que celle de mendier quelques euros et dormir sous les ponts. L'image de l'ivrogne vagabond hante les discours, et constitue la sortie de trajectoire carcérale la plus radicalement rejetée. D'une certaine manière, le parcours et la quotidienneté des larcins de ces jeunes, « compagnons de route » des clochards (Declerck, 2001), sont autant de symptômes d'une lutte contre la clochardisation. En ce sens, cet engrenage ne doit pas être analysé comme une démission de l'acteur face aux pressions sociales; il faut y voir au contraire une lutte quotidienne et vitale contre l'atomisation du sujet, route royale vers l'autodestruction qui caractériserait le processus de clochardisation.

La *mort* est également une perspective souvent envisagée. Sa proximité est constante: espérance de vie tronquée par la toxicomanie et les multiples maladies qui lui sont associées, nombreuses connaissances et « copains de défonce » morts d'overdose. Ensuite, une sursuicidité carcérale, particulièrement forte en maison d'arrêt (Bourgoin, 1995), notamment du fait du choc récent de l'incarcération et de la pénurie d'activités, participe à la circulation, en détention, d'*histoires de suicides* qui font partie de l'univers de la prison et de ceux qui la traversent.

Enfin, le *gros coup*, tel le braquage audacieux et lucratif, est présenté comme une solution qui permettrait de mettre (enfin) un terme à une délinquance de misère. Ce fantasme est d'autant plus présent que la maison d'arrêt est également le lieu de passage de détenus qui, affiliés à des réseaux du crime organisé, ou identifiés comme faisant partie du grand banditisme, « ne viennent pas en prison pour rien », c'est-à-dire qu'ils y viennent pour beaucoup d'argent, et disposent de ressources symboliques, sociales et financières pour négocier des conditions de vie en prison un peu moins difficiles<sup>27</sup>.

Lionel résume ce noir triptyque :

*Je sais pas quoi faire, je sais pas quoi faire. Je sais pas si je dois faire un gros braquage, un truc de fou, et si ça passe, ça passe, après je suis tranquille, et si ça casse, je viens là, mais j'ai pas envie, moi, j'ai pas envie de faire des trucs comme ça. C'est vraiment si je vois que je commence à être trop vieux, toujours pas de travail rien... Parce que arrivé un moment, ça y est, on est foutu. Je vais pas finir SDF, à la gare en train de picoler du rouge et tout, non non non. C'est pour ça, je sais pas qu'est-ce qu'il va se passer. C'est le destin. Des fois, il y a des idées qui passent dans la tête. Des fois... Comme une fois je suis parti au mitard, j'ai pété un plomb, j'ai dit « allez, nique », j'ai enlevé mon lacet, je me suis pendu, j'ai dit « j'en ai marre ». Et je me suis pendu, et mon lacet, il a cassé. Heureusement, mon lacet, il a cassé. Je me suis pendu, j'ai rien senti, « ahh... », et je suis tombé, boum, heureusement que mon lacet il a cassé, sinon, je serais pas là ici. Ouais, j'ai pété un plomb, j'ai été au mitard, j'ai dit « allez, c'est quoi ça ? J'en ai marre, j'en ai marre ! J'ai envie d'être tranquille ! et allez hop, et mon lacet il a cassé (Lionel, 22 ans, MA, 3<sup>e</sup> détention, ILS, condamné, depuis 14 mois).*

<sup>27</sup> Selon nos données, cette amélioration des conditions de détention s'effectue, entre autres, grâce aux possibilités de consommation (via le système de « cantine » qui nécessite des ressources financières), aux privilèges obtenus (réduction substantielle des atteintes au corps et accès aux activités « valorisantes ») et au pouvoir conquis en détention (participation au contrôle des détenus).



Le pathétique de ce triptyque est redoublé d'un puissant processus de stigmatisation qui finit par englober l'ensemble des rôles sociaux naguère remplis par l'acteur – « *Au bout d'un moment, on n'est plus qu'un délinquant* ». Les tentatives pour neutraliser le stigmate carcéral sont, au fil des incarcérations, de plus en plus délicates : de la condition d'individu *discréditable*, le récidiviste s'achemine vers la condition d'individu *discrédité* (Goffman, 1975). Le stigmate prédispose au retour en prison, et le sortant de prison n'est plus à l'extérieur qu'un prisonnier en sursis, catalogué, toujours suspect et jamais tranquille<sup>28</sup> :

- *Tu t'es senti souvent catalogué ?*
- *Souvent ? Toujours. Je suis catalogué. Moi, je marche dans la rue, je suis pas, même si j'ai rien fait, je suis pas tranquille, je sais pas pourquoi, je suis pas tranquille. Je marche dans la rue, j'ai rien fait, et ben dans ma tête, c'est « ah, si il se passe quelque chose là », comme par exemple, je marche, ça m'est déjà arrivé, je marche, sur le trottoir, il y a une voiture garée, le carreau, il est cassé. Qu'est-ce que je fais tout de suite, je change de trottoir, et je m'en vais directement. Je cours pas, surtout pas, mais je m'en vais le plus vite possible, parce que je me dis « la police, elle passe, elle voit le carreau cassé et moi à côté, c'est moi ». Même si c'est pas moi, c'est moi. De toutes façons, c'est moi. Et je pourrais rien prouver, ça va être moi (François).*

### Une expérience totalisante

Le processus d'*asilisation*, décrit par E. Goffman à travers l'exploration ethnographique de l'asile psychiatrique, montre ici l'actualité frappante d'une analyse de la prison en terme d'*institution totale*. R. Castel résume l'asilisation comme un *processus spécial d'adaptation à un univers claustral où le compromis de l'homme et de l'institution dans un temps immobile réalise la symbiose passive de l'initiative et de la répétition : la réussite des expédients journaliers et les conquêtes de détail qui améliorent le statut précaire du malade supposent l'intériorisation de la contrainte, si bien que la meilleure adaptation à ce milieu telle qu'on l'observe chez les vieux hospitalisés équivaut à l'impuissance à vivre dans tout autre milieu* (Castel, in Goffman, 1968, 15). La prison constitue ainsi un support stigmatisant spécifique : il surplombe les autres supports de l'individu et devient totalisant.

*Avec ma femme, j'arrivais plus à communiquer. Moi, j'ai vécu dans la vie carcérale, l'autre il me parle de drogue, de meurtre ou de machin, « machin, truc, tu sors quand » et tout. Quand tu fais trois, quatre ans de prison, tu ressorts, on te dit « la machine à laver, elle est en panne »... La machine à laver... Ici, tu parles plus de tous ces trucs-là. C'est pour ça, il faudrait... C'est pas un bon moyen pour remettre une personne dans le droit chemin, au contraire. On les retire carrément de la vie active pendant... Alors la vie active, elle bouge en fait. Et toi pendant ce temps, tu restes isolé de tout ça, et tout d'un coup on te refous dedans, clac ! Et attention, le choc, il est terrible, moi je me suis retrouvé quand je suis sorti, l'autre il me parlait de sa voiture, l'autre il me parlait de ça... Je savais pas quoi dire (Pierre, 35 ans, MA, 4<sup>e</sup> détention, ILS, condamné, depuis 15 mois).*

<sup>28</sup> En ce sens, le fait d'être un habitué des services de police et des institutions carcérales devient une « propriété essentielle » de l'individu, de la même manière que la clandestinité peut devenir la propriété essentielle d'une personne en situation irrégulière. Cette totalisation nécessite de nombreuses stratégies de comportement dans les lieux publics. Pour affiner la comparaison, voir Engbersen, 1999.

En fin de peine, c'est avec terreur que Pierre voit s'approcher le jour de sa sortie. Le souvenir de la dernière permission attise largement cette terreur :

*Déjà là, j'étais en permission, j'ai eu un aperçu... Ben « emmenez-moi vite dans ma cellule ! ». Ouais, « ramenez-moi dans ma cellule ! ». Ça va pas dehors, c'est pas... J'ai peur. [...] Ma femme elle a beaucoup de problèmes d'argent, j'ai vu qu'elle galérait quoi. Ça m'a fait mal quelque part, parce que je suis impuissant. Ma femme, elle est là, elle galère avec les enfants, et je peux pas l'aider. Un sentiment d'impuissance. Quand je suis rentré de permission, c'était bienvenu (Pierre).*

Les processus d'*asilisation*, de *déculcation*, et d'*intégration carcérale*, que notre dispositif méthodologique a spécifiquement permis d'analyser et de comprendre, sont différentes faces d'un même processus à l'origine d'un *désir de retour*, de « réintégration » dans l'institution totale. Un statut de travailleur en détention, de patient<sup>29</sup> auprès des équipes médicales, une connaissance personnalisée avec les surveillants, la bonne connaissance du « système », les retrouvailles avec d'autres pairs de misère viennent contrebalancer le stigmate, la solitude et l'absence de consécration à l'extérieur. Citons ce chef de section :

*Ici, il y a des gens qui viennent ici en prison, ça leur permet de se faire une nouvelle santé, faut être honnête, parce qu'à l'extérieur, ils vont pas voir le médecin, ils vont avoir aucun soin. Il y a des détenus qui le disent, ils viennent en détention, ils font un petit délit à l'extérieur, c'est pour avoir le maximum de soins ici hein... Ils viennent pour faire une prothèse dentaire, ils se font soigner à droite à gauche, des petits bobos à droite à gauche, ils se font une peine de trois mois, et hop, ils ressortent (Chef de section, maison d'arrêt).*

La prison devient, petit à petit, une ressource matérielle, symbolique, affective. *Mortification ou mutilation de la personnalité engendrent le plus souvent une tension aiguë chez l'individu ordinaire, mais elles peuvent apporter un apaisement psychologique à celui qui se trouve las du monde ou qui s'y sent coupable* (Goffman, 1968, 91). Daniel, par exemple, décrit son adaptation carcérale, tant à travers son statut de travailleur que par sa « dangerosité ».

*Moi ici je suis connu ici quand même pour être un travailleur, quand même. Dehors non. Dehors je travaille pas, en prison je travaille. En prison je travaille pour m'occuper mon temps. Mais ici on a encore plus de facilités à trouver du travail que dehors. Je sais pas ce que c'est le travail dehors. J'ai 27 ans, j'ai jamais cotisé pour la retraite ou des trucs comme ça quoi. J'ai jamais, je connais même pas le milieu de travailler dehors (Daniel, 27 ans, MA, 5<sup>e</sup> détention, cambriolage (+ divers), avec violence, détention préventive, depuis 5 mois).*

<sup>29</sup> Un psychologue travaillant en maison d'arrêt explique : *Je suis quand même effrayé quand je vois des gens revenir au bout de deux semaines, trois semaines, qui arrivent ici, un petit peu contrariés, mais finalement avec le sourire. C'est-à-dire qu'ils retrouvent un cadre connu, des habitudes, des repères, parce qu'ici, effectivement, il y a pas d'inquiétude pour la nourriture du soir. Ils savent où ils vont dormir, ils savent que le lendemain ils auront à manger, il y a des gens qui sont là pour leur imposer un rythme, ils savent qu'ils seront écoutés aussi. Parce qu'il y a aussi, parce qu'il y a aussi toute l'équipe qui est ici, donc ils ont une entité. C'est ça qui m'affole le plus quoi. Qu'ils aient des repères ici, qu'ils sont très adaptés, et que dès qu'ils sortent, ils sont complètement paumés, égarés. Il y a aucun projet, aucun but, du moins à moyen terme ou à long terme (psychologue, maison d'arrêt).*

Le récit de Daniel est structuré par l'opposition dehors-dangereux-déphasé/dedans-intégré-travailleur. Il tient à répéter que sa place est en prison, seule structure capable de le structurer :

- *Je vais vous montrer ma carte [avec photo prise lors de l'arrivée en prison, nom, et numéro d'écrou], vous allez voir avec ma photo en fait. Ben vous allez pas me reconnaître, me reconnaître un peu, hein, mais je veux dire euh, c'est grave [il montre la carte].*
- *Effectivement...*
- *Vous vous mettez dans des états pas possible dans la came.*
- *C'est vrai que vous avez changé de tête...*
- *Là j'étais la personne dangereux. J'ai, à cette époque-là, avant que je rentre-là le 21 décembre, j'étais une personne moi je l'avoue, j'étais une personne dangereux.*
- *C'est-à-dire...*
- *Dangereux dans le sens ou que je créais des problèmes à la société, c'est-à-dire, question vols, la drogue, je pouvais mettre plein de gens dans la merde, dans un état comme ça et tout j'ai pas de limite, je calcule plus rien quoi. Je calcule plus les personnes, je peux être violent, je peux frapper, euh, je peux mettre des coups de couteaux, des armes et tout, étant donné que je touchais aux armes et tout (Daniel<sup>30</sup>).*

L'appréhension de l'institution totale comme *support stigmatisant* et *totalisant* permet également de comprendre pourquoi de nombreux détenus toxicomanes affirment qu'il est facile de s'abstenir de consommer de la drogue en détention – alors qu'il est notoirement connu que la drogue y circule en quantité – et « impossible » de poursuivre cette abstinence dehors. Un détenu nous décrira comment il aimerait « *aller dehors pour le nouvel an* », formulation qui laissait sous-entendre qu'il faut envisager la sortie de prison comme un événement, avant une nouvelle incarcération qui viendrait marquer un retour à la normale ; et non l'inverse. Un autre résumé : « *si on revient en prison, c'est qu'on se sent inutile dehors* », venant résumer ainsi le cœur significatif l'expérience carcérale de l'« inutile au monde » contemporain.

\*  
\*       \*  
\*

Concluons. D'abord, un retour sur le caractère *diffus* du processus de criminalisation secondaire s'impose. Les travaux sur les opérations de désignation et de stigmatisation institutionnelles ont montré que les différentes décisions d'intervenir de la part des éducateurs, policiers et autres intervenants, ne dépendent pas uniquement de la nature de l'activité délinquante, mais également de leurs représentations sociales de la délinquance : ses « ressorts », son « évolution », et le « devoir » de la punir. En ce sens, un puissant *effet de destin* s'opère à travers ce processus, en contribuant largement à produire les destinées énoncées et annoncées (Bourdieu, 1993). La dialectique sociale délinquance-répression relève donc pour une part de ce que Popper puis Watzlawick (1985) ont appelé « l'effet Œdipe » pour souligner le rôle important de l'oracle dans le déroulement des événements qui conduisent à la réalisation de sa prophétie, produisant ainsi des prédictions qui se vérifient d'elles-

<sup>30</sup> Ainsi, pour Daniel, la prison n'est plus « la prison », elle est le monde dans lequel Daniel évolue comme un poisson dans l'eau : *On s'adapte ici, moi, maintenant, là où j'en suis, on peut me mettre en prison, je sais plus c'est quoi la prison, la prison, je sais pas c'est quoi !*

mêmes. La maison d'arrêt constitue une forme aboutie de cet effet : réservée aux « vrais » délinquants, elle accélère largement un processus de désaffiliation qui prédispose ensuite au retour en prison, venant « confirmer » le diagnostic initial. En ce sens, si une part des recherches sur la prison semblent caractérisées par un déplacement idéologique par rapport aux thèses de M. Foucault (Chantraine, 2000), notre enquête montre, d'un point de vue longitudinal – biographique – et microsociologique, le caractère heuristique de l'*outil d'analyse* que constitue la notion d'illégalisme (Foucault, 1975 ; Lascoumes, 1996). En effet, nos observations ont permis de décrire les modalités d'applications concrètes de sélection de certains comportements au sein d'un ensemble de phénomènes relevant de l'expérience de la galère, et de leur « production » en tant que délinquance. C'est pourquoi, tant d'un point de vue théorique que d'un point de vue socio-politique, il ne faut pas concevoir l'institution carcérale et les circuits d'alimentation qui la sous-tendent comme une partie de la « solution » à la délinquance, mais bel et bien comme une partie du « problème ». Ainsi, l'analyse sociologique ne devrait peut-être pas se limiter à dénoncer l'organisation d'un lieu de vie incompatible avec la dignité de l'individu démocratique<sup>31</sup>, mais également poursuivre le questionnement, critique, du système social qui la sous-tend<sup>32</sup>.

Ensuite, soulignons que le déplacement d'une sociologie de la prison vers une sociologie de l'expérience carcérale peut contribuer à s'écarter d'une impasse théorique dans laquelle les recherches sur l'organisation carcérale tendent parfois à s'enfermer. L'ombre de Goffman – comme celles des études fondatrices qui appréhendent la prison comme une *société dans la société* (Sykes, 1958) et les détenus comme formant une *communauté* (Clemmer, 1940) – pèse sur cette impasse. L'auteur développe en effet, selon la lecture convaincante qu'en propose R. Castel (1989), une perspective « durkheimienne » sur l'institution : l'hyper-empirisme et la description pointilleuse des micro-situations de la vie quotidienne dans l'institution totale n'est éclatée qu'en apparence : c'est en réalité la structure même de l'institution qui permet de donner sens à ces faits parcellaires isolés. Les marges de manœuvre de l'acteur, dépersonnalisé par l'institution, ne sont envisagées que dans les failles des contraintes carcérales : elles ne sont, au bout du compte, que des « réactions » aux contraintes. Le sujet, le *self*, n'existe que parce qu'il est branché en situation, et la situation, dans *Asiles*, se limite à l'enceinte de l'institution. D'une certaine manière, ce n'est pas tant l'institution que le *regard sociologique* porté sur elle qui apparaît totalisant, et c'est là qu'au terme de notre analyse, il faut tenter de décaler le problème.

En effet, à trop se concentrer sur les dimensions de séquestration de l'existence du fait de la séparation de la vie sociale, on réduit arbitrairement la richesse du réel aux seules situations d'expulsion et de mise en marge (Martuccelli, 2001, 296). Ainsi, par exemple, une analyse épistémologique de l'utilisation du concept d'*instrumentalisation* dans les pratiques pénales (Kaminski *et al.*, 2001) a fait apparaître que l'interprétation de la circulation de la drogue en milieu carcéral comme instrument de production de l'ordre en détention tendait à stéréotyper l'expérience de l'usager de drogue et à occulter la pluralité fonctionnelle des usages. Si on ne peut pas suivre l'argumentation des auteurs lorsqu'ils affirment que la *tension* en détention, souvent décrite, ne serait qu'un élément marginal de la vie en prison – nos entretiens confirment au contraire la pression permanente qui pèse sur les détenus, menace d'exploser, et, régulièrement, explose – elle présente néanmoins l'avantage certain de détotaliser le regard sociologique sur l'institution.

L'approche en terme d'*expérience carcérale* peut achever cette dé-totalisation du regard. Pour cela, il faut distinguer la notion de *marge de manœuvre*, définie comme les

<sup>31</sup> Voir à ce propos la lecture d'*Asiles* par Martuccelli, 1999, 448-449.

<sup>32</sup> Voir ici la lecture différente d'*Asiles* que propose Becker, 2001.

adaptations secondaires qui se créent dans les marges de la structure sécuritaire de l'institution, et celle d'*initiative*, comme les actions qui vont au delà de cette logique sécuritaire. L'expérience carcérale de l'« inutile au monde » a montré comment les capacités d'initiative se restreignent sous l'impact des contraintes carcérales: lorsqu'elles sont quasiment réduites à néant, le support stigmatisant devient total. Ainsi, le déplacement d'une sociologie de la prison vers une sociologie de l'expérience carcérale laisse entrevoir un affinement possible du concept goffmanien. *L'institution totale, c'est celle qui tend, infiniment fois plus que les autres mais sans y parvenir jamais complètement, à réduire l'initiative à la marge de manœuvre*. Ce processus de réduction et de persistance simultanée de l'initiative permet de comprendre comment la prison reste, de par son caractère mortifère (Goffman, 1968), pathogène (Gonin, 1991), atomisant (Vacheret, 2002), violent, sécuritaire et guerrier (Chauvenet, 1998), une institution totale, mais également comment elle ne dépersonnalise pas pour autant les détenus et ne fait que transposer, voire exacerber au cœur de la détention, les inégalités sociales et les capacités d'initiative différentielles à l'œuvre à l'extérieur de la prison. Le caractère heuristique de ce déplacement du regard, de l'institution vers l'acteur, tient au fait qu'il permet de mieux décrire et comprendre la grande diversité des expériences carcérales – quoi de commun entre l'expérience d'un détenu « politique » basque, d'un toxicomane, d'un pédophile et d'un militant syndical médiatique ? – au sein d'un cadre conceptuel néanmoins unifié.

Enfin, cette réduction substantielle des capacités d'initiative de l'acteur incarcéré ne peut que nous pousser à relativiser l'impact supposé des réformes carcérales en cours. Aujourd'hui autant qu'hier, la mission de réinsertion de la prison, institution *définitivement archaïque et résolument moderne*, relève du *mythe*. Ce mythe, qui permet de transformer symboliquement un *mal* (l'enfermement de *sûreté*, toujours soupçonné d'arbitraire) en *bien*, la bonne peine de prison, celle qui prépare l'amendement du détenu (Faugeron, Le Boulaire, 1992), est réactivé aujourd'hui sous un nouveau masque: celui selon lequel les « droits des détenus » et l'instauration de conditions de détention « dignes » régleraient enfin le problème de l'échec de la prison à assurer son impossible mission de réinsertion. Or, au regard de notre analyse, cette promotion des droits en prison apparaît, actuellement, plutôt comme celle du droit au *confort*, droit qui se distingue, de fait, radicalement du droit d'*initiative*, du droit à construire sa vie. Dans ce cadre, nous rejoignons la critique selon laquelle cette « normalisation » des conditions de détention semble avant tout symptomatique d'une nouvelle recherche de légitimité d'une institution en mal de reconnaissance (Kaminski, 2002), légitimité qui permettrait d'évacuer une nouvelle fois les questions de son sens, de son utilité et de son « échec ». La prise en compte du point de vue des détenus, la description de leurs expériences carcérales nous conduisent donc à penser que tant que les artisans de la réforme ne s'attacheront pas à remettre en cause la structure sécuritaire de la prison, et, en amont, la *rationalité pénale* qui la sous-tend, les quelques aménagements juridiques en détention seront réduits au statut d'outil efficace de (re)production de l'inertie historique de l'institution.

Gilles Chantraine

CICC – Université de Montréal  
 CP 6128 – Succursale A  
 Montréal Québec – Canada PQ H3C 3J7  
 gilles.chantraine@umontreal.ca

CLERSÉ-IFRÉSI

2, rue des Cannoniers  
 F-59800 Lille  
 g-chantraine@ifresi-univ-lille1.fr

## BIBLIOGRAPHIE

- AUBUSSON DE CAVARLAY B., 1985, Hommes, peines et infractions: la légalité de l'inégalité, *l'Année sociologique*, 35, 275-309.
- BARRÉ M.D., TOURNIER P., LECONTE B., 1988, La mesure du temps carcéral, *Déviance et contrôle social*, CESDIP, 48.
- BAUMAN Z., 1999, *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette.
- BECK U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.
- BECKER H.S., 2001, La politique de la présentation: Goffman et les institutions totales, in AMOUROUS CH., BLANC A., (dir.), *Erving Goffman et les institutions totales*, Paris, l'Harmattan, 59-78.
- BERTAUX D., 1997, *Les récits de vie*, Paris, Nathan.
- BOUHNİK P., TOUZÉ S., 1996, *Héroïne, Sida, Prison. Trajectoires, système de vie et rapport aux risques des usagers d'héroïne incarcérés*, Paris, RESSCOM.
- BOURDIEU P., 1986, L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, 69-72.
- BOURDIEU P., 1993, L'ordre des choses, in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Seuil, 125-156.
- BOURDIEU P., 1997, *Méditations pascalienues*, Paris, Seuil.
- BOURGOIN N., 1995, Le suicide en prison. Quelques éléments d'analyse stratégique, *Cahiers internationaux de sociologie*, XCVIII, 59-105.
- BOURGOIN N., 2001, Les automutilations et les grèves de la faim, *Déviance et société*, 25, 2, 131-145.
- CARTUYVELS Y., MARY PH., 2002, Politiques de sécurité en Belgique: les limites d'une approche de proximité, *Déviance et société*, 26, 1, 43-60.
- CASTEL R., 1989, Institutions totales et configurations ponctuelles, in COLL., *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 31-43.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CHAMBOREDON J.-C., 1971, La délinquance juvénile, essai de construction d'objet, *Revue française de sociologie*, 12, 335-377.
- CHANTRAINE G., 2000, La sociologie carcérale: approches et débats théoriques en France, *Déviance et Société*, 24, 3, 297-318.
- CHAUVENET A., 1996, L'échange et la prison, in FAUGERON C., CHAUVENET A., COMBESSIE PH., *Approches de la prison*, Paris, De Boeck Université, 45-70.
- CHAUVENET A., 1998, Guerre et paix en prison, *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 31, 91-100.
- CLEMMER D., 1940, *The Prison Community*, New York, Holt.
- COMBESSIE PH., 2001, *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte.
- CRAWFORD A., 2001, Vers une reconfiguration des pouvoirs? Le niveau local et les perspectives de la gouvernance, *Déviance et Société*, 25, 1, 3-32.
- DECLERCK P., 2001, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon.
- DEMAZIÈRE D., DUBAR C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- DUBET F., 1987, *La galère: jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- DUPREZ D., LECLERC-OLIVE M., PINET M., 1996, *Vivre ensemble; la diversité des quartiers «sensibles» à l'épreuve de la vie quotidienne*, Lille, CLERSÉ.
- ENGBERSEN G., 1999, Sans-papiers. Les stratégies de séjour des immigrés clandestins, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, 26-38.
- ESTERLE-HEDIBEL M., 1997, *La bande, le risque et l'accident*, Paris, l'Harmattan.
- FAUGERON C., 1996, Une théorie de la prison est-elle possible? in FAUGERON C., CHAUVENET A., COMBESSIE PH. (dir.), *Approches de la prison*, Paris, De Boeck Université, 15-41.

- FAUGERON C., LE BOULAIRE J.-M., 1992, Prisons, peines de prison et ordre public, *Revue française de sociologie*, 33, 1, 3-32.
- FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- GOFFMAN E., 1968, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN E., 1975, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit.
- GONIN D., 1991, *La santé incarcérée*, Paris, L'Archipel.
- HUGHES E.C., 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, EHESS.
- INSEE, 2002, *L'histoire familiale des détenus, Synthèses*, Statistique publique.
- JACKSON B., 1975, *Leurs prisons*, Paris, Plon, Terre Humaine.
- KAMINSKI D., 2002, Les droits des détenus au Canada et en Angleterre : entre révolution normative et légitimation de la prison, in DE SCHUTTER O., KAMINSKI D. (dir.), *L'institution du droit pénitentiaire*, Paris, LGDJ, 76-93.
- KAMINSKI D., ADAM CH., DEVRESSE M.S., DIGNEFFE F., CAUCHIE J.F., FRANCIS V., 2001, L'instrumentalisation dans les pratiques pénales, *Sociologie et sociétés*, 33, 1, 27-51.
- LASCOUMES P., 1996, L'illégalisme, outil d'analyse, in COLL., *Sociétés et représentations, Michel Foucault, Surveiller et punir. La prison vingt ans après*, CREDHESS, 3, 78-84.
- LECLERC-OLIVE M., 1998, Les figures du temps biographiques, *Cahiers internationaux de Sociologie*, CIV, 97-120.
- LHUILIER D., LEMISZEWSKA A., 2001, *Le choc carcéral. Survivre en prison*, Paris, Bayard.
- LUCAS C., 1995, *Suerte. L'exclusion volontaire*, Paris, Plon.
- MARCHETTI A.-M., 2001, *Perpétuités. Le temps infini des longues peines*, Paris, Plon.
- MARTUCCELLI D., 1999, *Sociologies de la modernité*, Paris, Gallimard, Folio Essais.
- MARTUCCELLI D., 2001, *Dominations ordinaires. Explorations de la condition moderne*, Paris, Balland.
- MARTUCCELLI D., 2002, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard.
- MARY F.-L., 1998, Les femmes et le contrôle pénal en France, *Déviante et société*, 22, 3, 289-318.
- MARY PH., 2001, Pénalité et gestion des risques. Vers une justice « actuarielle » en Europe ?, *Déviante et Société*, 25, 1, 33-51.
- MERTON R.K., 1965, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon.
- MUCCHIELLI L., 2001, La place de la famille dans la genèse de la délinquance, *Regards sur l'actualité*, février, 31-42.
- OGIEN A., 1995, *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin.
- PASSERON J.-C., 1989, Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, *Revue française de sociologie*, 31, 3-32.
- PERROT M. (dir.), 1980, *L'impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil.
- PERROT M., 2001, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion.
- PETERS T., 1976, Attribution discriminatoire du régime au cours de l'exécution de longues peines, *Déviante et Société*, 1, 1, 29-60.
- PETIT J.-G., 1990, *Ces peines obscures. La prison pénale en France (1780-1875)*, Paris, Fayard.
- PETIT J.-G. (dir.), 1991, *Histoire des galères, bagnes et prisons, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, Privat.
- PIRES A., 2001, La rationalité pénale moderne, la société du risque et la judiciarisation de l'opinion publique, *Sociologie et sociétés*, 33, 1, 179-204.
- RICOEUR P., 1983, *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.
- ROBERT PH., FAUGERON C., 1980, *Les forces cachées de la justice*, Paris, le Centurion.
- ROSTAING C., 1997, *La relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*, Paris, PUF.
- ROUX J., 1997, Mettre son corps en cause : la grève de la faim, une forme d'engagement public, in ION J., PÉRONI M., (dir.), *Engagement public et exposition de la personne*, Paris, Éditions de l'aube, 111-134.

- RUSCHE G., KIRSCHHEIMER O., 1994, *Peine et structure sociale*, Paris, Le Cerf.
- STRAUSS A., 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, l'Harmattan.
- SYKES G.M., 1958, *The Society of Captives*, Princeton, Princeton University Press.
- VACHERET M., 2001, *La société carcérale, une étude de la vie quotidienne et des interactions sociales dans les pénitenciers canadiens*, Thèse de doctorat de criminologie, Université de Montréal.
- VACHERET M., 2002, Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens, *Déviance et Société*, 26, 1, 83-104.
- WATZLAWICK P., 1985, Les prédictions qui se vérifient d'elles-mêmes, in WATZLAWICK P., (dir.), *L'invention de la réalité*, Paris, Seuil, 109-130.

### Summary

The aim of this paper is to analyze, describe, and understand the confinement experiences of inmates incarcerated in French jails. The analysis allows us to arrive at a theoretical reflection beyond the description of the prison experience as intensifying vicious circles within individual life courses. This displacement from a sociology of prisons to a sociology of confinement experience brings us towards an original apprehension of the total institution as an exclusive substantiation of the self. Within this framework, the analysis focuses on how imprisonment and the prison experience destroy the diverse qualities of the modern individual. The approach does not limit itself to a assessment of the failure of the prison system's reinsertion agenda. It also allows us to explore a new element of the prison's pathos and mortification in re-accentuating the «evil poor man's» incapacity to take control of his own existence.

KEY-WORDS: JAIL – TOTAL INSTITUTION – DELINQUANCE – STIGMA – PRISON TIME – EXPERIENCE

### Zusammenfassung

Dieser Artikel präsentiert einige Ergebnisse über die Erfahrungen von Gefangenen in französischen Gefängnissen. Über die Beschreibung des «Räderwerks» des Gefängnisses hinaus soll die Analyse auch theoretische Reflexionen ermöglichen: die Umstellung der Soziologie des Gefängnisses auf eine Soziologie der Gefängniserfahrung erlaubt ein neuartiges soziologisches Verständnis der totalen Institution als besondere «Stütze» der Stigmatisierung. In diesem Rahmen zielt die Analyse auf die Art und Weise, wie die Einsperrung und der Weg dorthin zu einer Verschlechterung in den verschiedenen Dimensionen, in denen sich die eingeschlossenen Akteure als besondere Individuen fühlen, führen. Dabei geht es nicht nur um eine Beschreibung des Verfehlens der Ziele des Gefängnisses im Hinblick auf das Ziel einer Reintegration, sondern um eine Untersuchung des pathogenen und demütigenden neuen Gesichts des Gefängnisses, das die Unfähigkeiten der «schlechten Armen», ihr Leben in eigene Hände zu nehmen, verdoppelt.

### Sumario

Este artículo presenta un aspecto particular de los resultados de un estudio cuyo objeto fue el de analizar, describir y comprender las experiencias carcelarias de las personas



detenidas en las prisiones francesas. Mas allá de describir «el engranaje carcelario del inútil para el mundo contemporáneo», este análisis debe permitir el inicio de una reflexión teórica: el desplazamiento desde una sociología de la prisión hacia una sociología de la experiencia carcelaria permitirá una percepción sociológica original de la institución total como «soporte estigmatizante» particular. En este contexto, el análisis apuntará a la manera en que el encierro y la estadía en prisión perjudican las diversas dimensiones sobre las que se funda el sentimiento del actor recluso de ser un individuo a parte entera. De esta manera, el estudio no se contentará con describir el fracaso de la prisión en su misión de asegurar la reinserción, sino que debería permitir también, en la medida de sus posibilidades, la exploración de un aspecto nuevo del carácter patógeno y mortífero de la prisión. En efecto, en la práctica, la prisión aumenta la incapacidad del «mal pobre» de tomar control de su existencia.

## ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Notre étude se fonde sur une méthode qualitative, dont le cœur est constitué d'une série de 47 entretiens non-directifs réalisés avec des détenu(e)s incarcéré(e)s en maison d'arrêt, et des ancien(e)s détenu(e)s. La diversification des modes de rencontres : prison, dispositifs para-judiciaires, modes de rencontres informels et effet « boule de neige », a permis de récolter la plus grande diversité des situations, et d'obtenir des données riches, non seulement sur les périodes carcérales, mais également pré-carcérales et post-carcérales. Le caractère non-directif de l'entretien biographique (la consigne introductive était *j'aimerais en savoir un peu plus sur vous, votre vie, sur les moments importants qui ont compté pour vous*) visait à laisser l'acteur interviewé développer ses propres logiques de pensée ; le type d'entretien devait également s'écarter le plus possible de tout ce qui pouvait ressembler à un interrogatoire de type policier. Parfois cependant, l'idéal de non-directivité volait en éclats (*posez-moi des questions, sinon, je vais être bloqué*), nous obligeant à adopter, dans un premier temps du moins, une démarche plus directive. En prison, le lieu de réalisation des entretiens : de petits boxs au sein du « rond-point », grande salle circulaire qui constitue le passage obligé pour toute personne désirant circuler d'une aile de la prison à une autre, a permis, durant les temps d'attente caractéristiques des prisons, d'observer de multiples interactions de la vie quotidienne de la détention, et de discuter de manière informelle avec différents types d'acteurs. Les entretiens étaient parfois prolongés par une correspondance. Celle-ci, initiée sur la base d'une demande de renseignement de la part du détenu (*vous pouvez m'envoyer l'adresse de la Mission Locale ?*), se développait selon un dynamique interpersonnelle à chaque fois singulière. Une correspondance a également pris corps au sein d'un dispositif associatif d'aide à la sortie de prison. Une série de 16 entretiens semi-directifs réalisés avec des intervenants et travailleurs en prison (directeur, éducateurs, psychologue, psychiatre, chef de détention, chef de section, visiteur, travailleur social extérieur, etc.) a complété ce travail de terrain. Les caractéristiques des (ex)détenu(e)s interviewé(e)s sont les suivantes :

<i>Sexe</i>			<i>Niveau scolaire</i>	
Féminin	10		Sans et certificat, études primaires	19
Masculin	37		Niveau BEP, CAP	11
			BEP, CAP	5
<i>Âge</i>			Niveau bac	4
< 25 ans	10		Bac et +	8
25-30 ans	9			
31-35 ans	13		<i>Nombre de détentions</i>	
> 35 ans	13		1	16
			2-5	21
<i>Situation familiale</i>			> 5	10
En couple	18			
Vivent seul(e)s	29		<i>Situation pénale</i>	
			<i>Intra muros</i>	<b>31</b>
<i>Situation professionnelle légale</i>			Condamné	12
Emploi stable	7		Prévenu	14
Emploi précaire	6		Condamné/prévenu	5
Sans emploi	34		<i>Extra muros</i>	<b>16</b>
			Condamné (aménagement de peine)	9
			Attente jugement	3
			Peine effectuée	4